

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ville de Boisbriand | 73005 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Jean-Charles Ferland, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Boisbriand pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 2 juin 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	32
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	33
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	34
Situation financière par organismes	35
Charges par objets	36
Excédent (déficit) accumulé	37
Avantages sociaux futurs	41

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	53
Analyse des charges consolidées	65

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville de Boisbriand

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la VILLE DE BOISBRIAND (la « Ville ») incluant ses quotes-parts lui revenant dans les partenariats auxquels elle participe (le « groupe »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville aurait dû procéder à la comptabilisation, aux 31 décembre 2024 et 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Ville, n'ayant pas complété l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier consolidé.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, tout comme nous l'avons fait pour les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que le groupe inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états consolidés

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport « Sommaire des informations financières », mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport « Sommaire des informations financières » avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

[Original signé par]

CATHERINE MILLETTE, CPA auditrice
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.
Saint-Jérôme, le 2 juin 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	69 260 451	70 476 051	66 186 160
Compensations tenant lieu de taxes	2	999 656	1 023 635	1 090 160
Quotes-parts	3			
Transferts	4	2 915 894	4 173 034	13 797 699
Services rendus	5	4 090 801	3 993 454	3 739 569
Imposition de droits	6	4 082 062	4 854 225	8 249 546
Amendes et pénalités	7	2 044 530	2 326 410	1 941 175
Revenus de placements de portefeuille	8	1 825 000	3 128 584	3 415 966
Autres revenus d'intérêts	9	(100 534)	1 013 933	148 094
Autres revenus	10	234 445	484 041	273 142
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	85 352 305	91 473 367	98 841 511
Charges				
Administration générale	14	15 312 869	14 636 556	13 412 740
Sécurité publique	15	22 078 833	22 598 554	18 949 997
Transport	16	13 217 195	13 714 449	13 132 010
Hygiène du milieu	17	18 251 156	18 500 379	16 970 905
Santé et bien-être	18	270 120	261 273	243 375
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 832 915	1 976 462	1 674 282
Loisirs et culture	20	13 655 881	13 946 554	12 894 083
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	3 466 153	3 223 643	2 804 036
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	88 085 122	88 857 870	80 081 428
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(2 732 817)	2 615 497	18 760 083
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		173 507 139	154 747 056
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		173 507 139	154 747 056
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		176 122 636	173 507 139

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	51 756 370	50 214 444
Débiteurs (note 5)	2	21 278 545	23 738 233
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	221 976	247 176
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	1 388 700	1 224 700
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	74 645 591	75 424 553
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	18 835 053	19 351 787
Revenus reportés (note 11)	12	3 776 245	3 596 515
Dette à long terme (note 12)	13	77 354 735	83 470 004
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	773 024	163 490
Autres passifs (note 14)	15	335 000	335 000
	16	101 074 057	106 916 796
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(26 428 466)	(31 492 243)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	201 496 126	203 884 631
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	85 172	85 172
Stocks de fournitures	20	316 709	350 006
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	653 095	679 573
	23	202 551 102	204 999 382
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	176 122 636	173 507 139
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	176 122 636	173 507 139
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	176 122 636	173 507 139

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(2 732 817)	2 615 497	18 760 083
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	9 260 463)	12 631 911)
Produit de cession	3		11 085	14 657
Amortissement	4		11 647 103	11 318 670
(Gain) perte sur cession	5		(9 220)	(14 657)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		2 388 505	(1 313 241)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		33 297	15 110
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		26 478	(64 907)
	13		59 775	(49 797)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			(5)
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(2 732 817)	5 063 777	17 397 040
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(31 492 243)	(48 889 283)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(31 492 243)	(48 889 283)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(26 428 466)	(31 492 243)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 615 497	18 760 083
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	11 647 103	11 318 670
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession d'immobilisations corporelles	3.1	(9 220)	(14 657)
▪ Provision pour moins-value / Réduction de valeur	3.2	19 364	(4 958)
	4	14 272 744	30 059 138
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	2 459 688	(10 055 277)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(516 734)	1 657 251
Revenus reportés	8	179 730	824 742
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	445 534	(599 413)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	33 297	15 110
Autres actifs non financiers	12	26 478	(64 907)
	13	16 900 737	21 836 644
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (9 260 463)(12 631 911)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	11 085	14 657
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(9 249 378)	(12 617 254)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (53 755)(53 574)
Remboursement ou cession	20	59 593	
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ())
Cession	22		
	23	5 838	(53 574)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	20 899 539	25 701 759
Remboursement de la dette à long terme	25 (26 947 257)(30 627 617)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(67 551)	(123 050)
Autres			
▪ Autres	28.1	(2)	(5)
	29	(6 115 271)	(5 048 913)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	1 541 926	4 116 903
Solde déjà établi	31	50 214 444	46 097 541
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	50 214 444	46 097 541
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	51 756 370	50 214 444

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Boisbriand est un organisme municipal constitué en vertu de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont établis selon les Normes comptables pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé présentée aux pages S15 et S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S/O

a) Périmètre comptable

S/O

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Ville dans les actifs et passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne, des partenariats auxquels elle participe.

Organismes	Opérations courantes		Situation financière	
	2024	2023	2024	2023
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	34,11 %	33,31 %	30,47 %	30,22 %
Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert	25 %	25 %	25 %	25 %

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les faits et les transactions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard des revenus reportés sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état consolidé des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues.

Assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif à l'assainissement des sites contaminés lorsque les critères suivants sont remplis :

- la contamination dépasse une norme environnementale existante ou dès que la Ville en est informée;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif à l'assainissement des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables à la réhabilitation des sites contaminés.

Différentes méthodes sont utilisées pour estimer les coûts des activités d'assainissement. Pour chaque site, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées, la Ville n'actualise pas ces coûts.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le passif relatif à la mise hors service d'un bâtiment patrimonial n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ce bâtiment en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ce bâtiment est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ce bâtiment sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels autres que les éléments incorporels achetés ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés de la Ville.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon la méthode d'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur et, le cas échéant, toute obligation liée à la mise hors service des immobilisations ou d'amélioration.

Catégorie	Méthode	Durée
Infrastructures	Linéaire	entre 10 et 40 ans
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	durée restante de l'entente
Véhicules	Linéaire	entre 5 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	entre 4 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	Linéaire	entre 5 et 20 ans
Autres	Linéaire	5 ans

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

F) Revenus

Les revenus autres que les revenus de transferts sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Ces revenus sont comptabilisés selon les critères de constatation suivants :

Taxes

Les taxes sont constatées lors du dépôt du rôle de perception initial à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ce rôle. Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées à partir de la date de prise d'effet des certificats émis par l'évaluateur.

Compensations tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes sont constatées lorsqu'une demande de paiement a été effectuée, sauf pour celles provenant du gouvernement du Québec et de ses entreprises où la constatation survient lorsque les sommes sont encaissées.

Transferts

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Services rendus

Les services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Imposition de droits

Les revenus de licences et permis sont constatés au moment de la délivrance du permis au payeur.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date d'inscription du transfert par l'Officier de publicité foncière.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Amendes et pénalités

Les revenus liés à l'imposition d'amendes ou de pénalités sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever les sommes en cause. Lorsque les dispositions législatives ou réglementaires applicables prévoient un délai de contestation ou requièrent une réponse à l'accusation de la part de l'assigné, les revenus ne sont constatés que lorsque ces événements ont eu lieu.

Revenus de placements de portefeuille

Les revenus de placements de portefeuille sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les intérêts sur les dépôts en banque et les placements de portefeuille, s'il y a lieu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Autres revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les revenus d'intérêts non associés aux dépôts en banque et aux placements de portefeuille, notamment sur les arriérés de taxes.

Autres revenus

Les revenus rattachés à la cession d'actifs sont comptabilisés comme revenus à la date de l'acte de transfert.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participent la Ville et ses organismes contrôlés est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

À part le régime de retraite, la Ville de Boisbriand n'offre pas d'autres avantages sociaux futurs (assurance-vie, assurance soins de santé, banque de congés de maladie, ...).

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Cependant, pour le volet courant, une méthode de répartition des prestations avec projection des salaires futurs combinée à un ajustement à l'hypothèse d'augmentation salariale a été utilisée pour estimer l'obligation et le coût de service courant qui résulterait de la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : valeur marchande pour le volet courant et valeur lissée 3 ans pour le volet antérieur.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a mis fin à la première partie du débat dans l'affaire visant la contestation de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (la "Loi RRSM"). Comme les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes, une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu. Elle ne visera toutefois que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017. Puisque l'indexation des rentes après la retraite n'a pas été suspendue pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, ce jugement n'a aucune incidence pour le régime.

Retraite Québec a toutefois émis des directives sur la façon de reconnaître l'impact de ce jugement dans les évaluations actuarielles postérieures au 11 avril 2024. Ces directives n'ont aucun impact sur les résultats du présent rapport.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition d'une quote-part dans les exercices futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le coût relié aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif et les autres actifs financiers sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes municipales à recevoir, taxes à la consommation, mutations, amendes et pénalités à recevoir et subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer, retenues et dépôts de garanties et provisions et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise. Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte de la durée et de l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût.

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

De plus, la Ville a choisi de ne pas inclure dans les montants des versements estimatifs pour les prochains exercices présentés à la note 12, le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers consolidés de la Ville exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations établies par la direction. Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie des immobilisations, les provisions à l'égard des contestations d'évaluation, des réclamations en justice, l'assainissement des sites contaminés, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale - Chapitre SP 3400, Revenus

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400 - Revenus, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3400, la Ville a analysé ses différentes sources de revenus pour déterminer celles qui sont issues d'opérations qui comportent des obligations de prestations (appelées « opérations avec contrepartie ») de celles issues d'opérations sans obligations de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

Adoption initiale - Chapitre SP 3160, Partenariats public-privé

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par la Ville sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque la Ville en obtient le contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats, ni sur la situation financière puisque la Ville ne détient pas de partenariats public-privé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Adoption initiale - Note d'orientation NOSP-8, Éléments incorporels achetés

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences de la note d'orientation NOSP-8, Éléments incorporels achetés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers de la Ville puisqu'elle ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 5 271 719	3 477 044
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2 46 484 651	46 737 400
Autres éléments	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 51 756 370	50 214 444
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 51 756 370	50 214 444
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 7 063 539	6 171 172
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8 17 215 900	20 707 360

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	4 447 184	3 384 730
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	285	285
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	8 288 249	8 475 768
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	4 914 870	8 527 746
Organismes municipaux	13	546 539	436 000
Autres			
▪ Droits de mutation	14.1	1 884 083	1 749 667
▪ Amendes et pénalités	14.2	536 323	582 902
▪ Facturation diverse et autres	14.3	661 012	581 135
	15	21 278 545	23 738 233
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	4 907 782	5 382 029
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	4 907 782	5 382 029
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	450 474	470 717
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	5 514 184	5 382 729
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	944 959	
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	375 986	
Ministère de la Culture et des Communications	25	261 080	237 107
Autres ministères/organismes	26	1 192 040	2 855 932
	27	8 288 249	8 475 768

Note

Les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 3,94 % à 4,07 % et viennent à échéance de 2025 à 2043. Les encaissements relatifs à ces débiteurs au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025	352 806 \$
2026	364 396 \$
2027	289 759 \$
2028	300 507 \$
2029	311 656 \$
2030 et plus	3 288 658 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

6. Prêts

	2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28	
Prêts à un fonds d'investissement	29	
Autres		
▪	30.1	
	31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	

Note**7. Placements de portefeuille**

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	221 976
Autres placements	34	247 176
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	221 976
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

Note

Entente concernant l'achat en commun d'assurances de dommages des villes et régies des MRC Mirabel et Thérèse-De Blainville et de la Ville de Saint-Eustache. Les membres participants bénéficient d'une réduction de prime découlant du regroupement et de la franchise collective. La quote-part de la franchise collective versée annuellement constitue un placement à titre d'investissement et cette somme est gardée dans un compte en fidéicommiss chez Desjardins Valeurs mobilières.

8. Autres actifs financiers

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
▪	41.1	
	42	

Note**9. Emprunts temporaires**

La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville bénéficie d'un prêt à demande renouvelable d'un montant de 2 000 000 \$ (part de la Ville : 609 400 \$) portant intérêt sur avances au taux de base de la Banque de Montréal moins ½ pour cent. Ce prêt ne comporte aucune garantie. De plus, une facilité de crédit MasterCard d'un montant de 50 000 \$ (part de la Ville : 15 235 \$) est aussi disponible. Ces facilités de crédit sont renouvelables une fois l'an pour une période de 12 mois sur la base des états financiers audités de l'exercice de la Régie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	5 043 698	4 904 860
Salaires et avantages sociaux	44	5 174 222	4 949 783
Dépôts et retenues de garantie	45	3 086 977	3 384 782
Provision pour contestations d'évaluation	46	3 270 479	4 276 558
Autres			
▪ Organismes municipaux	47.1	514 759	316 581
▪ Intérêts courus sur la dette long terme	47.2	475 814	418 375
▪ Gouvernement du Québec et ses entreprises	47.3	32 021	25 540
▪ Divers	47.4	1 237 083	1 075 308
	48	18 835 053	19 351 787

Note**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		26 299
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Ministre des transports et de la mobilité durable	54.1	137 700	90 900
▪ Ministre de la culture et des communications	54.2	20 466	17 629
▪ Ministre de l'agriculture, pêcheries et alimentation	54.3	25 000	105 770
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	2 272 381	1 999 972
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	324 202	396 482
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Fonds de redynamisation des terres agricoles	62.1	276 370	181 514
▪ Fonds de stationnement	62.2	153 000	153 000
▪ Autres	62.3	567 126	624 949
	63	3 776 245	3 596 515

Note

Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe s'élèvent à 280 212 \$ (2023 - 350 483 \$) pour le Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et à 78 944 \$ (2023 - 140 954 \$) pour le Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels. Les montants constatés à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent respectivement à 7 803 \$ (2023 - 1 680 \$) et 151 223 \$ (2023 - 65 294 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les paiements de transfert comptabilisés à titre de revenus reportés totalisent 183 166 \$ (2023 - 134 828 \$). Ils sont constitués de sommes reçues des gouvernements ou d'organismes gouvernementaux dans le cadre de différents programmes de subvention se rapportant principalement aux travaux afférents à des infrastructures routières, au développement culturel, à l'élaboration d'un plan de développement territorial et sectoriel et au soutien au rayonnement des régions. Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe concernant les paiements de transferts s'élèvent à 83 800 \$ (2023 - 90 002 \$). Les sommes seront constatées à titre de revenus lorsque la Ville respectera les stipulations prévues aux ententes ou réalisera les travaux déterminés, selon des échéances établies. Les sommes constatées à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent à 35 462 \$ (2023 - 18 854 \$).

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,55	5,60	2025	2044	64	77 579 453	83 547 171
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	1,50	1,50	2025	2027	69	240 000	320 000
					70	77 819 453	83 867 171
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(464 718)	(397 167)
					72	77 354 735	83 470 004

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		9 476 129		80 000	9 556 129
2026	74		8 910 351		80 000	8 990 351
2027	75		7 926 898		80 000	8 006 898
2028	76		7 035 725			7 035 725
2029	77		6 550 350			6 550 350
2030 et plus	78		37 680 000			37 680 000
	79		77 579 453		240 000	77 819 453
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	()
	81		77 579 453		240 000	77 819 453

Note

Le versement estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices n'incluent pas le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus. Les montants des refinancements par année sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2025		8 617 000 \$
2026		5 240 000 \$
2027		4 883 000 \$
2028		7 623 000 \$
2029		9 342 000 \$

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	615 676	1 061 210
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	615 676	1 061 210
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	3 515 774	2 547 705
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	4 508	4 155
Régimes de retraite des élus municipaux	89	77 013	76 526
	90	3 597 295	2 628 386

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	335 000	335 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92		
Autres			
▪	93.1		
	94	335 000	335 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	()	()
Charge de désactualisation ¹	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	32 562 436	231 837		32 794 273
Eaux usées	102	121 166 270	962 217		122 128 487
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	118 607 090	1 459 630		120 066 720
Autres					
▪ Autres	104.1	59 738 150	3 499 815		63 237 965
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	43 897 612	880 018		44 777 630
Améliorations locatives	107	137 709	519	130 814	7 414
Véhicules	108	10 883 612	1 787 295	102 479	12 568 428
Ameublement et équipement de bureau	109	8 865 929	372 326	216 419	9 021 836
Machinerie, outillage et équipement divers	110	9 487 471	592 559	40 489	10 039 541
Terrains	111	12 408 119	290 000		12 698 119
Autres	112	170 703			170 703
	113	417 925 101	10 076 216	490 201	427 511 116
Immobilisations en cours	114	12 918 797	(815 753)		12 103 044
	115	430 843 898	9 260 463	490 201	439 614 160
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	11 154 040	816 668		11 970 708
Eaux usées	117	63 944 762	2 843 521		66 788 283
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	71 068 489	3 407 995		74 476 484
Autres					
▪ Autres	119.1	41 991 068	1 888 398		43 879 466
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	16 604 145	1 071 936		17 676 081
Améliorations locatives	122	131 504	752	130 815	1 441
Véhicules	123	7 486 131	656 058	100 613	8 041 576
Ameublement et équipement de bureau	124	7 775 129	458 037	216 419	8 016 747
Machinerie, outillage et équipement divers	125	6 633 296	503 738	40 489	7 096 545
Autres	126	170 703			170 703
	127	226 959 267	11 647 103	488 336	238 118 034
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	203 884 631			201 496 126
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134	85 172	85 172
	135	85 172	85 172
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	85 172	85 172

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Terrain football	143.1		128 731
▪ Autres	143.2	652 650	548 027
Autres			
▪ Autres	144.1	445	2 815
	145	653 095	679 573

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville est engagée, d'après des contrats de services et de location à long terme, à verser un montant total de 19 914 083 \$. Les paiements minimums exigibles sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2025	6 286 358 \$
2026	3 961 321 \$
2027	3 381 663 \$
2028	3 173 618 \$
2029 et années suivantes	3 111 123 \$

La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville a signé des engagements contractuels représentant pour la Ville de Boisbriand un versement de 2 048 577 \$. Les paiements minimums exigibles sont les suivants :

2025	287 624 \$
2026	286 378 \$
2027	285 318 \$
2028	284 580 \$
2029 et années suivantes	904 677 \$

20. Droits contractuels

Dans le cadre de ses opérations, la Ville a conclu des accords à long terme échéant jusqu'en 2030 donnant lieu à des droits contractuels. Les montants seront encaissés au cours des prochains exercices selon l'échéancier suivant :

2025	547 314 \$
2026	563 734 \$
2027	580 646 \$
2028	598 065 \$
2029 et années suivantes	667 466 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Dans le cadre de ses opérations, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville a signé une entente de services d'un centre d'appels et de répartition secondaire incendie. Cette entente a été renouvelée en 2023 pour une période de 10 ans et prévoit les revenus suivants :

2025	129 363 \$
2026	133 244 \$
2027	137 241 \$
2028	141 359 \$
2029 et années suivantes	731 124 \$

De plus, dans le cadre d'un programme d'aide financière pour le soutien à la modernisation des centres d'urgence, l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec s'est engagée à verser une somme de 720 000 \$ à la régie (part de la Ville : 245 592 \$) pour des travaux admissibles. À la date des états financiers, un montant de 540 000 \$ (part de la Ville : 184 194 \$) a été comptabilisé à titre de revenu et un solde de 180 000 \$ (part de la Ville : 61 398 \$) demeure disponible pour des travaux en 2025.

Dans le cadre de ses opérations, la Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert a conclu des accords à long terme échéant jusqu'en 2073 donnant lieu à des droits contractuels. Les revenus estimatifs pour les 5 prochains exercices représentent pour la Ville de Boisbriand une somme de 259 087 \$ et se répartissent comme suit :

2025	99 396 \$
2026	101 322 \$
2027	19 907 \$
2028	20 242 \$
2029 et années suivantes	18 220 \$

21. Passifs éventuels

S/O

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

S/O

B) Auto-assurance

S/O

C) Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à diverses actions, réclamations et contestations estimées à 8,1 M \$. Certaines de ces réclamations ont été transmises aux assureurs de la Ville qui en ont pris fait et cause. La Ville conteste le bien-fondé des réclamations en cours et la direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influeront pas de façon sensible la situation financière. Au moment de la mise au point définitive des états financiers consolidés, il est impossible de prévoir l'issue de ces dossiers juridiques et les montants qu'elle pourrait être appelée à verser. La Ville a tout de même provisionné à ces états financiers consolidés un montant de 3,3 M \$ relativement à ces réclamations.

D) Autres

S/O

22. Actifs éventuels

S/O

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S/O

24. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la Ville et des budgets adoptés par les organisme contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville est également présentée dans les informations sectorielles.

26. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes, des mutations et des amendes et pénalités) et aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et les équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières reconnues ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs excluant les taxes municipales à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations, les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2024 (administration municipale)	2024 (consolidé)	2023 (consolidé)
Non en souffrance	251 909 \$	382 200 \$	354 381 \$
En souffrance :			
moins de 3 mois	10 902 \$	128 232 \$	173 769 \$
de 3 à 6 mois	5 445 \$	5 445 \$	4 934 \$
de 7 à 12 mois	144 899 \$	144 899 \$	23 652 \$
plus de 12 mois	90 239 \$	90 239 \$	132 947 \$
Sous-total	503 394 \$	751 015 \$	689 683 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(136 301) \$	(136 301) \$	(176 165) \$
Total	367 093 \$	614 714 \$	513 518 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les variations du compte de provision pour créances douteuses, au cours de l'exercice, s'établissent comme suit :

	2024 (administration municipale)	2024 (consolidé)
Solde au début	176 165 \$	176 165 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	22 988 \$	22 988 \$
Montants recouvrés	(231) \$	(231) \$
Comptes à recevoir radiés au cours de l'exercice	(62 621) \$	(62 621) \$
Solde à la fin	136 301 \$	136 301 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

Total au 31 décembre 2024 (consolidé) :

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total au 31 décembre 2024 (consolidé)
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	11 428 050 \$	1 542 026 \$	0 \$	0 \$	12 970 076 \$
Dette à long terme	9 556 129 \$	23 968 249 \$	12 422 075 \$	31 873 000 \$	77 819 453 \$
Total	20 984 179 \$	25 510 275 \$	12 422 075 \$	31 873 000 \$	90 789 529 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Total au 31 décembre 2024 (administration municipale) :

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total au décembre 2024 (administration municipale)
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	10 319 097 \$	1 542 026 \$	0 \$	0 \$	11 861 123 \$
Dette à long terme	9 430 000 \$	23 835 000 \$	12 290 000 \$	31 873 000 \$	77 428 000 \$
Total	19 749 097 \$	25 377 026 \$	12 290 000 \$	31 873 000 \$	89 289 123 \$

Total au 31 décembre 2023 (consolidé) :

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total au 31 décembre 2023 (consolidé)
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	11 755 327 \$	1 769 160 \$	0 \$	0 \$	13 524 487 \$
Dette à long terme	9 568 374 \$	26 136 396 \$	13 105 401 \$	35 057 000 \$	83 867 171 \$
Total	21 323 701 \$	27 905 556 \$	13 105 401 \$	35 057 000 \$	97 391 658 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Total au 31 décembre 2023 (administration municipale) :

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total au 31 décembre 2023 (administration municipale)
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	10 392 598 \$	1 769 160 \$	0 \$	0 \$	12 161 758 \$
Dettes à long terme	9 445 000 \$	25 880 000 \$	12 971 000 \$	35 057 000 \$	83 353 000 \$
Total	19 837 598 \$	27 649 160 \$	12 971 000 \$	35 057 000 \$	95 514 758 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix courant. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville à un risque de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont la dette à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille et les emprunts temporaires.

Considérant que la Ville comptabilise ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Ville prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

27. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	66 149 989	69 260 451	70 476 051			70 476 051
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 090 160	999 656	1 023 635			1 023 635
Quotes-parts	3					7 926 704	
Transferts	4	1 747 920	2 727 990	3 126 731		279 647	3 406 378
Services rendus	5	3 041 537	2 997 963	3 225 636		1 171 138	3 993 454
Imposition de droits	6	8 247 866	4 082 062	4 846 422			4 846 422
Amendes et pénalités	7	1 700 852	987 120	2 316 050		939 200	2 326 410
Revenus de placements de portefeuille	8	3 415 966	1 825 000	3 128 584			3 128 584
Autres revenus d'intérêts	9	27 378	(140 838)	924 236		89 697	1 013 933
Autres revenus	10	181 353	114 719	134 743		195 976	330 719
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	85 603 021	82 854 123	89 202 088		10 602 362	90 545 586
Investissement							
Taxes	13	36 171					
Quotes-parts	14						
Transferts	15	11 867 260		766 656			766 656
Imposition de droits	16	1 680		7 803			7 803
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	69 911		153 322			153 322
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	11 975 022		927 781			927 781
	22	97 578 043	82 854 123	90 129 869		10 602 362	91 473 367
Charges							
Administration générale	23	12 936 274	14 728 140	14 131 293	644 938		14 636 556
Sécurité publique	24	17 405 327	19 699 763	20 312 855	548 498	10 695 265	22 598 554
Transport	25	8 878 711	9 179 737	9 357 717	4 356 732		13 714 449
Hygiène du milieu	26	13 094 830	14 446 881	14 531 273	3 969 106		18 500 379
Santé et bien-être	27	243 375	270 120	261 273			261 273
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 665 101	1 824 569	1 967 126	9 336		1 976 462
Loisirs et culture	29	10 657 812	11 580 696	11 578 319	1 811 930	717 430	13 946 554
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	2 714 017	3 359 701	3 111 538		112 105	3 223 643
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	10 998 516	10 607 221	11 340 540	(11 340 540)		
	34	78 593 963	85 696 828	86 591 934		11 524 800	88 857 870
Excédent (déficit) lié aux activités	35	18 984 080	(2 842 705)	3 537 935		(922 438)	2 615 497

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) lié aux activités	1	18 984 080	(2 842 705)	3 537 935	(922 438)	2 615 497
Moins : revenus d'investissement	2	(11 975 022)	()	(927 781)	()	(927 781)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	7 009 058	(2 842 705)	2 610 154	(922 438)	1 687 716
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	10 998 516	10 607 221	11 340 540	306 563	11 647 103
Produit de cession	5	1 463		2 231	8 854	11 085
(Gain) perte sur cession	6	(1 463)		(2 231)	(6 989)	(9 220)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	10 998 516	10 607 221	11 340 540	308 428	11 648 968
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12			56 173	3 420	59 593
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	(10 329)		18 515	847	19 362
	15	(10 329)		74 688	4 267	78 955
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17	(9 242 004)	(9 196 678)	(9 138 627)	(122 718)	(9 261 345)
	18	(9 242 004)	(9 196 678)	(9 138 627)	(122 718)	(9 261 345)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(529 748)	(229 800)	(271 775)	(35 694)	(307 469)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	226 022		510 363	17 875	528 238
Excédent de fonctionnement affecté	21	2 742 409	1 784 000	218 610	132 812	351 422
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 523 431)	(122 038)	(1 613 666)	(25 372)	(1 639 038)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(163)			701 776	701 776
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	915 089	1 432 162	(1 156 468)	791 397	(365 071)
	26	2 661 272	2 842 705	1 120 133	981 374	2 101 507
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	9 670 330		3 730 287	58 936	3 789 223

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Réalizations 2024	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	11 975 022	927 781	927 781
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (433 316)(205 207)() (205 207)
Sécurité publique	3 (628 320)(527 983)(258 150)(786 133)
Transport	4 (6 384 632)(4 559 266)() (4 559 266)
Hygiène du milieu	5 (2 979 575)(1 511 460)() (1 511 460)
Santé et bien-être	6 () () () (
Aménagement, urbanisme et développement	7 (14 561)(79 115)() (79 115)
Loisirs et culture	8 (1 786 432)(2 105 860)(13 422)(2 119 282)
Réseau d'électricité	9 () () () (
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 () () () (
	11 (12 226 836)(8 988 891)(271 572)(9 260 463)
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 () () () (
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 (46 058)(46 058)(7 697)(53 755)
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 877 158	3 687 873	3 687 873
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	529 748	271 775	35 694 307 469
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	2 002 459	644 469	4 835 649 304
Excédent de fonctionnement affecté	17	2 691 569	3 376 276	3 376 276
Réserves financières et fonds réservés	18	464 000	1 865 800	180 058 2 045 858
	19	5 687 776	6 158 320	220 587 6 378 907
	20	(3 707 960)	811 244	(58 682) 752 562
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	8 267 062	1 739 025	(58 682) 1 680 343

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023		2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	48 357 452	50 976 110	780 260	51 756 370
Débiteurs (note 5)	2	23 740 633	21 183 092	683 154	21 278 545
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	228 165	199 535	22 441	221 976
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	1 224 700	1 388 700		1 388 700
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	73 550 950	73 747 437	1 485 855	74 645 591
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	18 498 364	18 323 146	1 099 608	18 835 053
Revenus reportés (note 11)	12	3 352 079	3 766 701	9 544	3 776 245
Dettes à long terme (note 12)	13	82 957 493	76 963 282	391 453	77 354 735
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			773 024	773 024
Autres passifs (note 14)	15	335 000	335 000		335 000
	16	105 142 936	99 388 129	2 273 629	101 074 057
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(31 591 986)	(25 640 692)	(787 774)	(26 428 466)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	202 315 194	199 963 545	1 532 581	201 496 126
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	85 172	85 172		85 172
Stocks de fournitures	20	350 006	316 709		316 709
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	631 690	603 277	49 818	653 095
	23	203 382 062	200 968 703	1 582 399	202 551 102
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	19 028 190	20 219 360	633 783	20 853 143
Excédent de fonctionnement affecté	25	9 583 280	7 647 018	257 805	7 904 823
Réserves financières et fonds réservés	26	5 672 939	6 698 419	33 738	6 732 157
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 ())	892 162) (892 162)
Financement des investissements en cours	28	12 848 107	13 035 180	(402 620)	12 632 560
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	124 657 560	127 728 034	1 164 081	128 892 115
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	171 790 076	175 328 011	794 625	176 122 636
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	25 632 499	27 010 025	34 297 817	30 537 198
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	6 512 500	6 767 255	9 222 701	7 630 858
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7		9 615	235 203	227 241
Autres biens et services	8	27 817 092	26 468 162	26 164 106	23 893 491
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	3 001 346	2 696 189	2 713 592	2 394 532
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	103 251	103 239	103 239	115 169
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	255 104	312 110	406 812	294 335
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	10 679 756	10 687 872	2 922 293	2 795 987
Transferts	15				
Autres	16	646 342	609 150	448 025	417 128
Autres					
Transferts	17				
Autres	18			47 777	46 117
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	10 607 221	11 340 540	11 647 103	11 318 670
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Subventions et dons	21.1	367 766	495 724	495 724	231 034
▪ Mauvaises créances	21.2	2 000	36 074	96 885	79 571
▪ Divers	21.3	71 951	55 979	56 593	100 097
	22	85 696 828	86 591 934	88 857 870	80 081 428

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	20 853 143	19 914 351
Excédent de fonctionnement affecté	2	7 904 823	9 685 292
Réserves financières et fonds réservés	3	6 732 157	5 861 362
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(892 162)	(190 386)
Financement des investissements en cours	5	12 632 560	12 504 169
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	128 892 115	125 732 351
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	176 122 636	173 507 139
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	20 219 360	19 028 190
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	633 783	886 161
	11	20 853 143	19 914 351
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Programme triennal d'immobilisations	12.1	3 281 900	5 860 207
▪ Équilibre budgétaire	12.2	1 487 080	1 784 000
▪ Fonds communautaire	12.3	1 159 538	1 160 163
▪ Transport collectif	12.4	718 500	718 500
▪ Fonds climat et développement durable	12.5	1 000 000	
▪ Autres	12.6		60 410
	13	7 647 018	9 583 280
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Équilibre budgétaire	14.1	257 805	102 012
	15	257 805	102 012
	16	7 904 823	9 685 292

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Renouvellement et mise aux normes des infrastructures municipales	17.1 1 228 003	1 083 016
▪ Service de l'eau	17.2 246 502	80 215
▪ Déneigement	17.3 131 537	
▪ Matières résiduelles	17.4 520 129	
	18 2 126 171	1 163 231
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 4 000 000	4 000 000
Organismes contrôlés et partenariats	22 33 738	173 640
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 351 604	367 352
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	14 783
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 220 644	142 356
Autres		
▪	30.1	
	31 4 605 986	4 698 131
	32 6 732 157	5 861 362

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (44 486)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 (847 676)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 (892 162)(
Assainissement des sites contaminés	40 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()(
Autres	43.1 ()(
	44 (892 162)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()(
Utilisation du fonds de roulement	46 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()(
Utilisation du fonds de roulement	48 ()(
Autres	49.1 ()(
	50 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()(
Mesure relative à la COVID-19	52 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()(
Autres	55.1 ()(
	56 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres	61.1	
	62	
	63 (892 162)(
		190 386)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64 16 849 802	15 819 737
Investissements à financer	65 (4 217 242)(3 315 568)
	66 12 632 560	12 504 169
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 201 496 126	203 884 631
Propriétés destinées à la revente	68 85 172	85 172
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70 221 976	247 176
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 201 803 274	204 216 979
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 201 803 274	204 216 979
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (77 354 735)(83 470 004)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (464 718)(397 167)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 4 907 782	5 382 029
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79 512	514
	80 (72 911 159)(78 484 628)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ())
	82 (72 911 159)(78 484 628)
	83 128 892 115	125 732 351

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	_____ 2
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Ce résumé des dispositions du régime reflète tous les amendements au régime, jusqu'aux modifications découlant de la convention collective entre la Ville de Boisbriand et le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Boisbriand, venant à échéance le 31 décembre 2029, sauf l'engagement de l'employeur à amender le régime pour bonifier la prestation de retraite de certains cadres désignés et la lettre d'entente entre la Ville et le groupe des employés cadres et cadres désignés concernant la prestation de décès et l'établissement d'un fonds de stabilisation. Ces dernières modifications sont présentées dans les derniers paragraphes de la présente description.

Retraite normale

65 ans

Retraite sans réduction de rente

Cadres* et cadres désignés :

- Avant 2020 : 58 ans et 80 points**
- À partir du 1er janvier 2020 : 59 ans et 84 points**

** Nonobstant ce qui précède, pour les employés cadres, l'âge de retraite facultatif est de 65 ans pour les services avant 1996*

*** Sujet à un maximum de 60 ans d'âge sans restriction de points pour toutes retraites prises à compter du 1er janvier 2020 par les participants actifs*

Cols bleus/blancs : 62 ans

Pompiers : 60 ans

Retraite anticipée

Cadres et cadres désignés :

- À compter de 55 ans mais avant 80 points, la réduction pour anticipation est de :
 - 1/2 % par mois pour les 60 premiers mois;
 - 1/3 % par mois pour les mois suivants

Calcul du nombre de mois d'anticipation : nombre de mois entre la retraite et 80 points, sujet à un minimum de 58 ans (84 points et sujet à un minimum de 59 ans pour le service acquis à compter du 1er janvier 2020). Nonobstant ce qui précède, le nombre de mois d'anticipation pour un employé cadre est par rapport à 65 ans pour le service avant 1996.

Cols bleus/blancs et pompiers :

- À compter de 58 ans (56 ans pompiers) mais avant 62 ans (60 ans pompiers), la réduction pour anticipation est de :
 - 1/3 % par mois entre la retraite et 62 ans (60 ans pompiers)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- À compter de 55 ans mais avant 58 ans, la réduction pour anticipation est de :
 - Service antérieur au 1er janvier 2007 :
 - 1/2 % par mois* pour les 60 premiers mois;
 - 1/3 % par mois* pour les mois suivants
 - Service à compter du 1er janvier 2007 :
 - 1/3 % par mois entre la retraite et 62 ans (60 ans pompiers)

* Nombre de mois entre la retraite et 65 ans

Créances de rente

Cadres et cadres désignés :

- Années de service reconnues avant le 1er janvier 1996 : 2 % du salaire de l'année 2001. Pour chaque période complète de 4 mois de travail après la date de retraite facultative, l'année de référence est augmentée d'une année;
- Années de service reconnues après le 1er janvier 1996 : 2 % des trois meilleurs salaires précédant la retraite.

Cols bleus/blancs à compter du 1er janvier 2017 :

1. Années de service reconnues avant le 1er janvier 1990 : 2 % du salaire de l'année 1989
2. Années de service reconnues entre le 1er janvier 1990 et le 31 décembre 2006 : 2 % du salaire de l'année
3. Années de service reconnues après le 31 décembre 2006 : 1,75 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite

De plus, le participant (sauf les pompiers qui n'y ont pas droit) reçoit une rente temporaire égale à la somme de :

- 0,5 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour chaque année de service reconnu entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2009, et
- 0,7 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour chaque année de service reconnu à compter du 1er janvier 2010

La somme de 1. et 2. ne peut être inférieure à 2 % du salaire de l'année 2007 multiplié par le nombre d'années de service au 1er janvier 2007.

Pompiers à compter du 1er janvier 2017 :

1. Années de service reconnues avant le 1er janvier 1990 : 2 % du salaire de l'année 1989
2. Années de service reconnues entre le 1er janvier 1990 et le 31 décembre 2006 : 2 % du salaire de l'année
3. Années de service reconnues entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2023 : 1,75 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite
4. Années de service reconnues après le 31 décembre 2023 : 2 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite

De plus, le participant (sauf les pompiers qui n'y ont pas droit) reçoit une rente temporaire égale à la somme de :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- 0,5 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour chaque année de service reconnu entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2009, et
- 0,7 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour chaque année de service reconnu à compter du 1er janvier 2010

La somme de 1. et 2. ne peut être inférieure à 2 % du salaire de l'année 2007 multiplié par le nombre d'années de service au 1er janvier 2007.

À compter du 1er janvier 2020, la formule de rente devient un salaire final par classe pour tous les groupes.

Prestation de cessation d'emploi

Au choix :

1. Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.
2. Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

De plus, une indexation préretraite est prévue jusqu'à 55 ans selon 50 % de l'IPC pour les cols bleus, les cols blancs et les pompiers et une indexation jusqu'à l'âge de la retraite pour les cadres et cadres désignés égale à 100 % de l'IPC.

À compter du 1er janvier 2018, l'acquittement de la prestation de cessation de services se fera en proportion du degré de solvabilité sujet à un maximum de 100 % pour les participants qui opteront pour le transfert de la valeur de leurs droits à l'extérieur du régime.

Prestations de décès avant la retraite

Participation antérieure au 31 décembre 1990 :

- remboursement des cotisations salariales avec intérêts et 60 % de la rente créditée

Participation postérieure au 31 décembre 1990 :

- remboursement de la valeur actuarielle de la rente différée

Une rente sera offerte au conjoint du participant décédé en remplacement du transfert de la prestation de décès. Ainsi, si le conjoint opte pour le transfert de la valeur des droits, ce dernier sera acquitté en proportion du degré de solvabilité.

Règle du 50 %

En cas de cessation d'emploi, décès avant la retraite ou en cas de retraite, rente additionnelle égale à rente pourvue par l'excédent des cotisations salariales (avec intérêts) post 1990 sur 50 % de la valeur actuarielle de la rente post 1990, autres que celles ayant fait l'objet d'un rachat.

Prestations de décès après la retraite

Cadres et cadres désignés (avant le 1er janvier 2014) :

- 60 % réversible au conjoint. En l'absence d'un conjoint, la rente est garantie durant 180 versements.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Autres employés et cadres désignés à compter du 1er janvier 2014 :

- la rente est garantie durant 120 versements.

Invalidité

Crédits de rente basés sur salaire au début de l'invalidité.

Exonération des cotisations salariales sauf à compter de 2017.

Indexation annuelle - Après la retraite

Cadres et cadres désignés :

- Rentes accumulées avant le 1er janvier 1990 : selon l'IPC, maximum 1 %
- Rentes accumulées entre le 1er janvier 1990 et le 1er janvier 1996 : selon l'IPC, maximum 3 %

Cols bleus/blancs :

- Rentes accumulées entre le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2014 : 50 % de l'IPC

Cotisations

Salariales :

- Cadres et cadres désignés : 9,0 % du salaire + 50 % de la cotisation de stabilisation à compter du 1er janvier 2014. Le partage de la cotisation de service courant débutera au 1er janvier 2020.
- Cols bleus/blancs :
 2014 : 8,9 % de son salaire (incluant la cotisation au fonds de stabilisation)
 À partir de 2015 : 50 % de la cotisation d'exercice totale, incluant la valeur de l'indexation après la retraite. La cotisation au fonds de stabilisation est incluse dans ce montant et la différence constitue la cotisation salariale de base.
- Pompiers : 50 % du coût de service courant du groupe incluant la cotisation de stabilisation

Patronale :

Solde de la cotisation d'exercice (sous réserve d'une utilisation du surplus permise par le régime et la législation) plus cotisations d'équilibre

Fonds de stabilisation - Cols bleus/blancs, cadres, cadres désignés et pompiers

Un fonds de stabilisation est mis en place à compter du 1er janvier 2014. Ce fonds remplace l'indexation garantie des rentes après la retraite. Ce fonds est financé par la différence positive entre le coût du service courant avec une indexation après la retraite égale à 50 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et le coût du service courant sans une telle indexation.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le fonds de stabilisation et la cotisation correspondante reliée à l'indexation sont utilisés en priorité pour financer toute perte d'expérience (service à compter du 1er janvier 2014) et tout déficit (service à compter du 1er janvier 2014), le cas échéant.

L'indexation accordée par le fonds de stabilisation (service à compter du 1er janvier 2014) est sujette aux limites imposées par les législations applicables. Cette indexation est accordée selon les modalités suivantes :

L'indexation est d'abord accordée pour la période de trois (3) ans qui suit la date de l'évaluation actuarielle, aux rentes servies au cours de cette période. Le taux d'indexation effectivement accordé est égal au moindre de :

- Celui obtenu en présumant l'affectation de la totalité du fonds de stabilisation à l'indexation permanente, après la retraite et pour les années postérieures à la date de l'évaluation actuarielle, des rentes créditées à compter du 1er janvier 2014;
- Celui obtenu en présumant l'affectation de l'excédent du fonds de stabilisation sur la provision pour écarts défavorables à l'indexation, pour la période de trois (3) ans qui suit la date de l'évaluation actuarielle, des rentes servies au cours de cette période;
- 50 % de l'IPC de l'année

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville :

Les dispositions du régime de retraite se trouvent dans le rapport financier de la régie.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 1 061 210	461 797
Charge de l'exercice	4 (3 515 774)(2 547 705)
Cotisations versées par l'employeur	5 3 070 240	3 147 118
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 615 676	1 061 210
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 96 924 704	87 722 207
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (97 145 307)(87 889 438)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (220 603)	(167 231)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 836 279	1 228 441
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 615 676	1 061 210
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 615 676	1 061 210
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 31 831 704	28 435 207
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (32 052 307)(29 277 438)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (220 603)(842 231)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 5 047 912	4 343 558
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 830 920	185 870
	20 5 878 832	4 529 428
Cotisations salariales des employés	21 (2 759 974)(2 319 244)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()	
	23 3 118 858	2 210 184
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 315 843	286 903
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 3 434 701	2 497 087
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 5 411 488	4 939 109
Rendement espéré des actifs	32 (5 330 415)(4 888 491)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 81 073	50 618
Charge de l'exercice	34 3 515 774	2 547 705
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 8 301 595	5 679 307
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (5 330 414)(4 888 491)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 2 971 181	790 816
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (1 261 502)	548 283
Prestations versées au cours de l'exercice	39 4 715 594	4 831 303
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 97 598 704	86 611 207
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 219 000	267 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 13 553 611	9 140 080
DMERCA du nouveau volet	45 17	17
DMERCA de l'ancien volet	46 13	13
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 31	32
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,95 %	5,81 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,81 %	5,79 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,84 %	2,85 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

La Régie intermunicipale du parc du Domaine-Vert contribue au REER des employés permanents à la hauteur de la cotisation de l'employé, jusqu'au maximum de 5 % du salaire brut de l'employé.

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	4 508
Autres régimes	115	4 155
	116	4 508
	4 508	4 155

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	17
	17	17

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2024</u>	<u>2023</u>
Cotisations des élus au RREM	118	22 690	22 751
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	77 013	76 526
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	77 013	76 526

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	45 816 803	46 591 134	42 912 990
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	9 659 086	9 612 281	9 478 058
Activités de fonctionnement	3	249 010	247 202	256 299
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	1 221 825	1 219 401	1 218 562
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	56 946 724	57 670 018	53 865 909
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12			
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	3 414 471	3 652 973	3 387 922
Autres				
▪ Transport en commun	16.1	2 161 374	2 191 956	2 084 408
▪ Eau et assainissement	16.2	5 469 187	5 724 426	5 573 164
Centres d'urgence 9-1-1	17	159 400	168 073	147 112
Service de la dette	18	1 109 295	1 068 605	1 091 474
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			36 171
	22	12 313 727	12 806 033	12 320 251
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	12 313 727	12 806 033	12 320 251
	27	69 260 451	70 476 051	66 186 160

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	147 000	143 963	143 963
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	500 000	488 840	488 840
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	647 000	632 803	632 803
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	125 400	131 117	131 117
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	125 400	131 117	131 117
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	227 256	259 715	259 715
	45	227 256	259 715	259 715
	46	999 656	1 023 635	1 023 635
				1 090 160

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48		228 123	168 609
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			4 738
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	12 560	12 560	
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55	25 146	5 817	7 523
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56	3 564	8 224	3 564
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	47 892	51 393	54 024
Traitement des eaux usées	65		15 409	12 546
Réseaux d'égout	66	47 891	80 810	77 976
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	135 190	383 463	157 635
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	8 573	21 142	68 420
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	117 500	128 197	230 479
Autres	85	35 000	32 004	41 541
Réseau d'électricité	86			
	87	420 756	739 019	1 014 420
				791 585

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	38 595	38 595	
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97	100 000	100 000	
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105			
Traitement des eaux usées	106	569 955	569 955	1 670 672
Réseaux d'égout	107	58 106	58 106	7 697 524
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124			2 499 064
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128		766 656	766 656
				11 867 260

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	870 000	950 481	950 481
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	1 437 234	1 437 231	1 437 231
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			4 246
	139	2 307 234	2 387 712	2 391 958
TOTAL DES TRANSFERTS	140	2 727 990	3 893 387	4 173 034
				1 138 854
				13 797 699

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141	168	168	
Évaluation	142			
Autres	143			
	144	168	168	
Sécurité publique				
Police	145	145 211	1 522	27 798
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	389 068	389 068	407 895
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	378 805	390 590	435 693
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	142 990	135 205	138 570
Réseau de distribution de l'eau potable	158	18 000	18 458	17 081
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160	45 000	25 808	44 951
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	205 990	179 471	200 602

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177		63 087	59 745
	178		63 087	59 745
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184	584 795	713 918	633 316
				696 040

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
SERVICES RENDUS (suite)					
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	185	58 316	48 759	85 545	111 952
Évaluation	186	23 908	33 086	33 086	26 638
Autres	187	50 951	103 328	217 162	232 690
	188	133 175	185 173	335 793	371 280
Sécurité publique					
Police	189	20 000	10 422	413 540	310 743
Sécurité incendie					
Premiers répondants	190				
Autres	191	89 054	173 914	173 914	217 548
Sécurité civile	192				
Autres	193				
	194	109 054	184 336	587 454	528 291
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	195				
Enlèvement de la neige	196	9 305	3 373	3 373	6 746
Autres	197	133 810	86 843	86 843	20 833
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	198	30 000	29 438	29 438	29 741
Transport adapté	199				
Transport scolaire	200				
Autres	201				
Autres	202	9 200	20 020	20 020	11 575
	203	182 315	139 674	139 674	68 895
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204				
Réseau de distribution de l'eau potable	205				
Traitement des eaux usées	206				
Réseaux d'égout	207	220			220
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	208				
Matières recyclables	209	4 000	2 936	2 936	2 112
Autres	210	2 260	5 650	5 650	5 480
Cours d'eau	211				
Protection de l'environnement	212				
Autres	213	117 380	89 523	89 523	25 331
	214	123 860	98 109	98 109	33 143

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223		294 682	311 172
	224		294 682	311 172
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	947 565	930 921	838 013
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	11 960	38 609	12 858
Autres	227	905 239	934 896	879 877
	228	1 864 764	1 904 426	1 730 748
Réseau d'électricité	229			
	230	2 413 168	2 511 718	3 043 529
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	2 997 963	3 225 636	3 739 569

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	382 062	368 607	397 018
Droits de mutation immobilière	233	3 700 000	4 476 641	7 850 848
Droits sur les carrières et sablières	234		7 803	1 680
Autres	235		1 174	
	236	4 082 062	4 854 225	8 249 546
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	987 120	2 316 050	1 941 175
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238	1 825 000	3 128 584	3 415 966
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	(140 838)	924 236	148 094
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		2 231	14 657
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246	83 219		68 986
Autres contributions	247	27 500	3 216	15 543
Redevances réglementaires	248		6 655	
Autres	249	4 000	275 963	173 956
	250	114 719	288 065	273 142
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	1 398 794	1 445 163	960	1 446 123	1 446 123	1 144 873
Greffe et application de la loi	2	1 681 334	2 619 421	340	2 619 761	2 619 761	2 218 058
Gestion financière et administrative	3	2 133 910	2 151 633	9 794	2 161 427	2 021 752	1 911 317
Évaluation	4	223 900	142 208		142 208	142 208	423 103
Gestion du personnel	5	1 386 418	1 534 651	647	1 535 298	1 535 298	1 442 762
Autres							
▪ Technologie de l'information (TI)	6.1	2 115 824	1 970 461		1 970 461	1 970 461	1 525 710
▪ Élection	6.2	7 500	8 799		8 799	8 799	3 629
▪ Autres	6.3	5 780 460	4 258 957	633 197	4 892 154	4 892 154	4 743 288
	7	14 728 140	14 131 293	644 938	14 776 231	14 636 556	13 412 740
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	8 040 363	8 059 533	15 228	8 074 761	9 811 962	8 572 185
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9	45 850	30 814		30 814	30 814	15 995
Autres	10	11 428 626	11 545 196	530 805	12 076 001	12 076 001	10 264 878
Sécurité civile	11	32 882	519 618	2 465	522 083	522 083	46 891
Autres	12	152 042	157 694		157 694	157 694	50 048
	13	19 699 763	20 312 855	548 498	20 861 353	22 598 554	18 949 997
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	2 820 679	3 206 783	3 675 881	6 882 664	6 882 664	6 424 102
Enlèvement de la neige	15	2 850 609	2 930 901	35 098	2 965 999	2 965 999	3 033 471
Éclairage des rues	16	220 500	195 931	271 366	467 297	467 297	472 139
Circulation et stationnement	17	880 974	765 323	89 650	854 973	854 973	873 187
Transport collectif							
Transport en commun	18	2 176 355	2 137 149		2 137 149	2 137 149	2 054 450
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	230 620	121 630	284 737	406 367	406 367	274 661
	22	9 179 737	9 357 717	4 356 732	13 714 449	13 714 449	13 132 010

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 746 566	1 706 515	364 196	2 070 711	1 872 337
Réseau de distribution de l'eau potable	24	748 487	873 902	448 946	1 322 848	1 156 822
Traitement des eaux usées	25	3 569 135	3 545 244	1 400 554	4 945 798	4 704 922
Réseaux d'égout	26	835 626	864 962	1 503 521	2 368 483	2 266 302
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	1 391 506	1 601 162		1 601 162	1 239 746
Élimination	28	839 019	825 236		825 236	818 218
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	942 289	926 374		926 374	877 221
Tri et conditionnement	30	257 474	516 870		516 870	270 798
Matières organiques						
Collecte et transport	31	1 730 167	1 644 965		1 644 965	1 571 805
Traitement	32					
Matériaux secs	33	27 670	23 764		23 764	19 038
Autres	34	361 062	301 134	532	301 666	375 716
Plan de gestion						
Autres	36					
Cours d'eau	37		61 155		61 155	61 155
Protection de l'environnement	38	1 818 754	1 490 180	86 959	1 577 139	1 485 095
Autres	39	179 126	149 810	164 398	314 208	312 885
	40	14 446 881	14 531 273	3 969 106	18 500 379	16 970 905
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	270 120	261 273		261 273	243 375
Autres	42					
Sécurité du revenu						
Autres	44					
	45	270 120	261 273		261 273	243 375

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 652 882	1 730 333	8 719	1 739 052	1 739 052	1 493 276
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47		62 271		62 271	62 271	
Autres biens	48						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	30 587	33 250		33 250	33 250	43 535
Tourisme	50						
Autres	51						
Autres	52	141 100	141 272	617	141 889	141 889	137 471
	53	1 824 569	1 967 126	9 336	1 976 462	1 976 462	1 674 282
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	707 986	669 367		669 367	669 367	597 924
Patinoires intérieures et extérieures	55	2 552 926	2 393 215	273 979	2 667 194	2 667 194	2 607 315
Piscines, plages et ports de plaisance	56	878 912	832 276	83 978	916 254	916 254	837 255
Parcs et terrains de jeux	57	2 678 546	2 902 044	1 067 894	3 969 938	4 526 243	4 115 597
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59	917 089	985 577		985 577	985 577	845 227
Autres	60	382 283	300 432	41 948	342 380	342 380	370 497
	61	8 117 742	8 082 911	1 467 799	9 550 710	10 107 015	9 373 815
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	902 034	842 188		842 188	842 188	774 182
Bibliothèques	63	2 073 859	2 275 225	58 126	2 333 351	2 333 351	2 041 321
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64						
Autres ressources du patrimoine	65						
Autres	66	487 061	377 995	286 005	664 000	664 000	704 765
	67	3 462 954	3 495 408	344 131	3 839 539	3 839 539	3 520 268
	68	11 580 696	11 578 319	1 811 930	13 390 249	13 946 554	12 894 083

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	3 104 597	2 799 428		2 799 428	2 815 171	2 507 314
Autres frais	71					1 660	2 387
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72	(6 000)	(10 000)		(10 000)	81 073	50 618
Autres	73	261 104	322 110		322 110	325 739	243 717
	74	3 359 701	3 111 538		3 111 538	3 223 643	2 804 036
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	10 607 221	11 340 540 (11 340 540)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2024	Réalisations
		2024		2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	108 166	108 166	302 733
Usines de traitement de l'eau potable	2	7 654	7 654	35 499
Usines et bassins d'épuration	3	704 618	704 618	1 293 124
Conduites d'égout	4	216 909	216 909	1 526 619
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 520 883	1 520 883	3 410 239
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	209 230	209 230	369 169
Aires de stationnement	9	88 464	88 464	119 828
Parcs et terrains de jeux	10	1 502 288	1 504 970	1 179 146
Autres infrastructures	11	1 584 291	1 584 291	110 265
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	312 887	312 887	512 297
Édifices communautaires et récréatifs	14	450 933	456 676	620 248
Améliorations locatives	15		11 532	7 890
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 412 777	1 506 015	1 675 352
Ameublement et équipement de bureau	18	319 130	456 576	702 215
Machinerie, outillage et équipement divers	19	548 561	562 894	485 357
Terrains	20	2 100	2 100	295 780
Autres	21		6 598	(13 850)
	22	8 988 891	9 260 463	12 631 911

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	108 166	108 166	302 733
Usines de traitement de l'eau potable	2	7 654	7 654	35 499
Usines et bassins d'épuration	3	704 618	704 618	1 293 124
Conduites d'égout	4	216 909	216 909	1 526 619
Autres infrastructures	5	4 905 156	4 907 838	5 188 647
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	3 046 388	3 315 278	4 285 289
	12	8 988 891	9 260 463	12 631 911

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	8 331 343	240 000	929 395	7 641 948
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	70 153 799	20 659 539	25 543 615	65 269 723
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	78 485 142	20 899 539	26 473 010	72 911 671
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	5 382 029		474 247	4 907 782
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	5 382 029		474 247	4 907 782
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	5 382 029		474 247	4 907 782
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	5 382 029		474 247	4 907 782
	19	83 867 171	20 899 539	26 947 257	77 819 453
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	83 867 171	20 899 539	26 947 257	77 819 453

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	77 188 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	3 741 494
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	351 604
Débiteurs	8	4 907 784
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	75 670 106
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	933 618
Endettement net à long terme	14	76 603 724
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	581 468
Autres organismes	17	5 184 000
Endettement total net à long terme	18	82 369 192
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	82 369 192
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Grefte et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	67 553	73 435	61 865
Sécurité publique				
Police	4	7 765 942	7 765 942	558
Sécurité incendie	5		363	
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	2 176 355	2 137 149	2 054 450
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15	5 444	5 918	4 996
Santé et bien-être				
Habitation	16	240 346	261 273	239 126
Autres	17	4 274		4 249
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21	171 187	173 850	180 035
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	124 328	135 153	125 354
Activités culturelles	23	124 327	135 152	125 354
Réseau d'électricité	24			
	25	10 679 756	10 687 872	2 922 293
				2 795 987

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024*Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	8 988 891	12 226 836
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	8 988 891	12 226 836

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	69,00	35,00	126 292,00	8 476 010	2 113 565	10 589 575
Professionnels	2						
Cols blancs	3	109,00	32,25	182 682,00	7 195 026	1 794 141	8 989 167
Cols bleus	4	76,00	39,75	157 717,00	5 512 945	1 374 700	6 887 645
Policiers	5						
Pompiers	6	49,00	42,00	107 416,00	5 129 520	1 279 089	6 408 609
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	303,00		574 107,00	26 313 501	6 561 495	32 874 996
Élus	9	9,00			696 524	205 760	902 284
	10	312,00			27 010 025	6 767 255	33 777 280

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1	8 224	100 000			108 224
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	51 393				51 393
Traitement des eaux usées	4	15 409	174 161	395 794		585 364
Réseaux d'égout	5	80 809	17 755	40 351		138 915
Autres	6	2 950 805	28 953	16 642	13 091	3 009 491
	7	3 106 640	320 869	452 787	13 091	3 893 387

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	203 834	155 692
	4	203 834	155 692
Sécurité publique			
Police	5	16 181	3 192
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	80 850	78 877
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	97 031	82 069
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	1 358 732	1 135 180
Enlèvement de la neige	12	8 608	229
Autres	13	122 714	118 813
Transport collectif	14		
Autres	15	19 614	16 356
	16	1 509 668	1 270 578
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	78 345	87 271
Réseau de distribution de l'eau potable	18	176 732	171 038
Traitement des eaux usées	19	361 574	298 668
Réseaux d'égout	20	286 542	270 030
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25	43 390	43 161
Autres	26	20 168	21 252
	27	966 751	891 420
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28	39 424	23 710
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32	39 424	23 710
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	8 998	8 761
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36	4 534	3 500
	37	13 532	12 261
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	150 918	158 307
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	10 626	11 852
Autres	40	119 754	108 128
	41	281 298	278 287
Réseau d'électricité			
	42		
	43	3 111 538	2 714 017

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mairesse - Christine Beaudette	1.1	Maire	119 260	19 373	27 814
District 1 - Maude Whittom	1.2	Conseiller	41 940	19 373	
District 2 - Simon Sesto Cifola	1.3	Conseiller	40 893	19 373	
District 3 - Camille Joli-Coeur	1.4	Conseiller	39 804	19 373	
District 4 - Jonathan Thibault	1.5	Conseiller	42 086	19 373	
District 5 - Daniel Kaeser	1.6	Conseiller	46 711	19 373	
District 6 - Karine Laramée	1.7	Conseiller	40 893	19 373	1 500
District 7 - Jean-François Hecq	1.8	Conseiller	40 893	19 373	
District 8 - Lori Doucet	1.9	Conseiller	46 712	19 373	5 736

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 4 000 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 3 280 212 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 78 944 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 990 848 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 _____ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 101 511 \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement RV-1674 sur l'établissement d'un fonds et d'une redevance pour favoriser le retour des terres à l'agriculture

Le propriétaire de toute terre agricole non exploitée répondant aux caractéristiques décrites au Règlement RV-1674 sur l'établissement d'un fonds et d'une redevance pour favoriser le retour des terres à l'agriculture, doit payer pour l'exercice financier 2024*, une redevance à la municipalité égale à quatre cents (0,04 \$) par mètre carré de superficie de terre agricole non exploitée dont il est propriétaire. Lorsque la terre agricole visée par le Règlement RV-1674 sur l'établissement d'un fonds et d'une redevance pour favoriser le retour des terres à l'agriculture a une superficie de 7 500 mètres carrés et moins, la redevance est établie à la somme de 300 \$.

* Règlement RV-1740 sur le financement des dépenses et sur l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2024 (section VI, article 36)

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ 121 629 \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

a) crédits de taxes 61 _____ \$

b) autres formes d'aide 62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 64 _____ \$

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?

65

Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?

66

Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$

12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage 76 _____ \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

82 _____

b) Date d'adoption de la résolution

83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

85 _____ 2019-11-600

b) Date d'adoption de la résolution

86 _____ 2019-11-05

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

88 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- | | | |
|--|----|---|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 89 | 3 |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 90 | |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 91 | |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 92 | |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 93 | |

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- | | | |
|--|----|-----|
| h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) | 94 | 229 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) | 95 | 117 |
| j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) | 96 | |

Règlement

- | | | |
|--|----|---|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 97 | <input style="width: 30px; height: 15px; border: 1px solid black;" type="checkbox"/> <input checked="" style="width: 30px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-left: 20px;" type="checkbox" value="X"/> |
|--|----|---|

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-06-03

Nom du signataire : Edyth Ariane Lavoie

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2025-06-05

Date et heure de la dernière modification : 2025-06-05 12:34

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus						
Fonctionnement	1	85 603 021	82 854 123	89 202 088	10 602 362	90 545 586
Investissement	2	11 975 022		927 781		927 781
	3	97 578 043	82 854 123	90 129 869	10 602 362	91 473 367
Charges	4	78 593 963	85 696 828	86 591 934	11 524 800	88 857 870
Excédent (déficit) lié aux activités	5	18 984 080	(2 842 705)	3 537 935	(922 438)	2 615 497
Moins : revenus d'investissement	6	(11 975 022)	()	(927 781)	()	(927 781)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	7 009 058	(2 842 705)	2 610 154	(922 438)	1 687 716
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	10 998 516	10 607 221	11 340 540	306 563	11 647 103
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(9 242 004)	(9 196 678)	(9 138 627)	(122 718)	(9 261 345)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(529 748)	(229 800)	(271 775)	(35 694)	(307 469)
Excédent (déficit) accumulé	12	1 444 837	1 661 962	(884 693)	827 091	(57 602)
Autres éléments de conciliation	13	(10 329)		74 688	6 132	80 820
	14	2 661 272	2 842 705	1 120 133	981 374	2 101 507
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	9 670 330		3 730 287	58 936	3 789 223

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	48 357 452	50 976 110	51 756 370
Débiteurs	2	23 740 633	21 183 092	21 278 545
Prêts	3			
Placements de portefeuille	4	228 165	199 535	221 976
Autres	5	1 224 700	1 388 700	1 388 700
	6	73 550 950	73 747 437	74 645 591
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8			
Créditeurs et charges à payer	9	18 498 364	18 323 146	18 835 053
Revenus reportés	10	3 352 079	3 766 701	3 776 245
Dette à long terme	11	82 957 493	76 963 282	77 354 735
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			773 024
Autres	13	335 000	335 000	335 000
	14	105 142 936	99 388 129	101 074 057
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(31 591 986)	(25 640 692)	(26 428 466)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	202 315 194	199 963 545	201 496 126
Autres	17	1 066 868	1 005 158	1 054 976
	18	203 382 062	200 968 703	202 551 102
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	19 028 190	20 219 360	20 853 143
Excédent de fonctionnement affecté	20	9 583 280	7 647 018	7 904 823
Réserves financières et fonds réservés	21	5 672 939	6 698 419	6 732 157
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	()	()	892 162
Financement des investissements en cours	23	12 848 107	13 035 180	12 632 560
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	124 657 560	127 728 034	128 892 115
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	171 790 076	175 328 011	176 122 636

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Programme triennal d'immobilisations	1.1	3 281 900	5 860 207
▪ Équilibre budgétaire	1.2	1 487 080	1 784 000
▪ Fonds communautaire	1.3	1 159 538	1 160 163
▪ Transport collectif	1.4	718 500	718 500
▪ Fonds climat et développement durable	1.5	1 000 000	
▪ Autres	1.6		60 410
	2	7 647 018	9 583 280
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	257 805	102 012
	4	7 904 823	9 685 292
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Renouvellement et mise aux normes des infrastructures municipales	5.1	1 228 003	1 083 016
▪ Service de l'eau	5.2	246 502	80 215
▪ Déneigement	5.3	131 537	
▪ Matières résiduelles	5.4	520 129	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	4 000 000	4 000 000
Organismes contrôlés et partenariats	8	33 738	173 640
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	351 604	367 352
Organismes contrôlés et partenariats	10		14 783
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	220 644	142 356
Autres			
▪	14.1		
	15	6 732 157	5 861 362
	16	14 636 980	15 546 654

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	75 670 106
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	82 369 192

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	65 269 723	70 153 799
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	7 641 948	8 331 343
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	4 907 782	5 382 029
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	77 819 453	83 867 171

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	66 149 989	69 260 451	70 476 051	70 476 051
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 090 160	999 656	1 023 635	1 023 635
Quotes-parts	14				
Transferts	15	1 747 920	2 727 990	3 126 731	3 406 378
Services rendus	16	3 041 537	2 997 963	3 225 636	3 993 454
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	13 364 684	6 894 182	10 291 056	10 301 416
Autres	18	208 731	(26 119)	1 058 979	1 344 652
	19	85 603 021	82 854 123	89 202 088	90 545 586
Investissement					
Taxes	20	36 171			
Quotes-parts	21				
Transferts	22	11 867 260		766 656	766 656
Autres	23	71 591		161 125	161 125
	24	11 975 022		927 781	927 781
	25	97 578 043	82 854 123	90 129 869	91 473 367

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	14 728 140	14 131 293	644 938	14 776 231	14 636 556	13 412 740
Sécurité publique							
Police	2	8 040 363	8 059 533	15 228	8 074 761	9 811 962	8 572 185
Sécurité incendie	3	11 474 476	11 576 010	530 805	12 106 815	12 106 815	10 280 873
Autres	4	184 924	677 312	2 465	679 777	679 777	96 939
Transport							
Réseau routier	5	6 772 762	7 098 938	4 071 995	11 170 933	11 170 933	10 802 899
Transport collectif	6	2 176 355	2 137 149		2 137 149	2 137 149	2 054 450
Autres	7	230 620	121 630	284 737	406 367	406 367	274 661
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	6 899 814	6 990 623	3 717 217	10 707 840	10 707 840	10 000 383
Matières résiduelles	9	5 549 187	5 839 505	532	5 840 037	5 840 037	5 172 542
Autres	10	1 997 880	1 701 145	251 357	1 952 502	1 952 502	1 797 980
Santé et bien-être	11	270 120	261 273		261 273	261 273	243 375
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 652 882	1 730 333	8 719	1 739 052	1 739 052	1 493 276
Promotion et développement économique	13	30 587	33 250		33 250	33 250	43 535
Autres	14	141 100	203 543	617	204 160	204 160	137 471
Loisirs et culture	15	11 580 696	11 578 319	1 811 930	13 390 249	13 946 554	12 894 083
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	3 359 701	3 111 538		3 111 538	3 223 643	2 804 036
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	75 089 607	75 251 394	11 340 540	86 591 934	88 857 870	80 081 428
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	10 607 221	11 340 540 (11 340 540)			
	21	85 696 828	86 591 934		86 591 934	88 857 870	80 081 428

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Réalizations 2024		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus d'investissement	1	11 975 022	927 781		927 781
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (12 226 836)(8 988 891)(271 572)(9 260 463)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (46 058)(46 058)(7 697)(53 755)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	2 877 158	3 687 873		3 687 873
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	529 748	271 775	35 694	307 469
Excédent accumulé	6	5 158 028	5 886 545	184 893	6 071 438
	7	(3 707 960)	811 244	(58 682)	752 562
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	8 267 062	1 739 025	(58 682)	1 680 343

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14